

Zurich, le 28 mai 2021

Votre OUI à la loi sur le CO₂

Mesdames et Messieurs,

Jamais auparavant une alliance économique aussi large n'avait soutenu une loi sur la protection de l'environnement. Quiconque connaît la loi sur le CO₂ sait pourquoi – elle établit la vérité des coûts et renforce le principe du pollueur-payeur sans interdictions.

Pourquoi nous soutenons la loi sur le CO₂

La raison pour laquelle une alliance aussi large du monde de l'économie plaide en faveur de la loi sur le CO₂ n'est pas abordée dans le débat brûlant sur la loi sur le CO₂. En tant qu'entrepreneurs tournés vers l'avenir, nous savons que la crise climatique nous place devant des défis que nous ne pouvons éviter. La loi sur le CO₂ offre une **sécurité de planification** et des **outils** aux entreprises pour relever ces défis.

- La loi sur le CO₂ s'appuie sur des incitations économiques plutôt que sur des interdictions.
- Les taxes incitatives rendent les comportements économes en énergie, économiquement attrayants, et sont reversées à la population et aux entreprises.
- Les conventions d'objectifs permettent aux entreprises de devenir plus efficaces et d'atteindre les objectifs climatiques.
- Les innovations sont encouragées par le fonds pour le climat.

L'économie suisse a toujours été performante lorsqu'elle a fait face aux nouveaux défis à un stade précoce et qu'elle a saisi activement les opportunités. Ceux qui agissent trop tard s'exposent à des coûts élevés pour inverser le cours des choses. Aujourd'hui encore, la Suisse profite des investissements dans l'énergie hydraulique et de l'expansion du réseau de transport ferroviaire. Il est maintenant temps d'entrer dans une nouvelle ère : l'ère d'une économie respectueuse du climat !

La loi sur le CO₂ soutient les entreprises dans cette voie. Et le facteur déterminant reste notre libre esprit d'entreprise. Nous sommes prêts à relever ces défis. Et vous ? **Alors votez OUI !**



Christoph Mäder
Président economiesuisse



Dr. Stefan Brupbacher
Directeur Swissmem



Christian Mumenthaler
CEO du groupe Swiss Re



Dr. Matthias Leuenberger
Président Novartis Suisse



Urs Neuhauser
CEO Griesser Storen



This Schwendimann
CEO System-Alpenluft



Peter Krummen
Co-CEO Krummen Transporte



Fabian Etter
CA Elektro Etter
co-président swisscleantech

P.S. Découvrez maintenant pourquoi la comité « Economie suisse pour la loi CO₂ », avec economiesuisse, AEE Suisse, la Société suisse des entrepreneurs (SSE), l'Association suisse d'assurances (ASA), SIA, swissbanking, swisscleantech, swissmem et Swiss Engineering (STV) sont favorables à la loi sur le CO₂ :



Neuf raisons pour lesquelles l'économie est favorable à la loi sur le CO₂

- 1. La protection du climat est un investissement rentable, car elle favorise l'innovation et la croissance en Suisse.**

Chaque année, nous dépensons 8 milliards de francs suisses pour importer des énergies fossiles. Remplaçons-les progressivement par une meilleure efficacité énergétique et des nouvelles technologies respectueuses du climat. La loi sur le CO₂ va dans ce sens.
- 2. Les entreprises qui investissent dans des mesures climatiques en tirent un double avantage.**

Grâce aux conventions d'objectifs qui ont fait leurs preuves et ont été couronnées de succès, les entreprises sont exemptées de taxes et soutenues dans la mise en œuvre des mesures. La loi sur le CO₂ jette les bases de cette démarche.
- 3. La loi sur le CO₂ mise sur les taxes incitatives : les comportements respectueux du climat sont récompensés, les innovations sont encouragées.**

Chacun reste libre de se comporter comme il l'entend. Cependant, il doit en supporter les coûts. C'est cela l'approche libérale !
- 4. Deux tiers de la taxe sur le CO₂ seront directement redistribués à la population.**

Ceux qui font attention à leurs émissions en profitent doublement et peuvent même récupérer plus que ce qu'ils versent. Cela met en place les bonnes incitations !
- 5. Le Fonds pour le climat est un instrument astucieux et équilibré, car il assure le financement d'investissements respectueux du climat.**

La voie vers une économie respectueuse du climat nécessite des investissements. Le fonds pour le climat soutient la modernisation des bâtiments, le chauffage urbain, les infrastructures de recharge et la promotion de l'innovation. Les technologies respectueuses du climat sont ainsi mises sur le marché plus rapidement.
- 6. Les propriétaires de maisons continueront d'être soutenus à l'avenir.**

Le Programme Bâtiments pour la modernisation énergétique est déjà financé aujourd'hui par la taxe d'incitation. La loi sur le CO₂ garantit que ce programme éprouvé sera également disponible à l'avenir.
- 7. La nouvelle taxe sur les billets d'avion favorise l'innovation et les moyens de déplacement alternatifs.**

Nos habitudes de voyage ne sont pas respectueuses du climat. De nouvelles offres sont nécessaires, comme l'amélioration du transport ferroviaire en Europe et des innovations dans le domaine de l'aviation. La loi sur le CO₂ fournit les moyens de le faire.
- 8. L'essence et le diesel n'augmentent que légèrement, voire pas du tout.**

Conduire reste bon marché. Les importateurs de carburant sont obligés de compenser les émissions. Cela renforce le principe du pollueur-payeur, également dans le domaine des transports. Les coûts de compensation peuvent s'élever à un maximum de 12 centimes par litre. Cela représente moins de 10 % du prix total !
- 9. La loi sur le CO₂ révisée favorise les véhicules efficaces et l'électromobilité.**

Le moyen le plus efficace de réduire les émissions des transports est d'acheter des véhicules efficaces. Les valeurs cibles maximales sur les nouvelles voitures seront maintenues. Cette mesure récompense les vendeurs de voitures s'ils vendent des véhicules efficaces énergétiquement ou des véhicules électriques.